

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 AOUT 2022

Présents : G. JEAN, G. RISBOURG, F. GOUIRAND, L. ARNAUD, J. BLANC, S. VALLECALLE, C. SEBASTIANI, P. PEYTHIEUX, P. BRESSIER, A. BREMOND, J. ROCHE, V. AGNES, R. FRANCESCHI

Absents excusés : C. VIRETTI a donné pouvoir à L. ARNAUD.

Absent : O. DEVICHI

ORDRE DU JOUR :

➤ Approbation du compte rendu du 04 juillet 2022.

1. Boulangerie
2. Personnel
3. Urbanisme
4. Finances
5. Travaux /Voirie
6. Commissions municipales
7. Questions diverses

➤ Approbation du compte rendu du 04 juillet 2022 à l'unanimité.

1. Boulangerie

➤ Début juillet consultation d'architecte pour répondre à l'appel d'offre
Réponse au 28/07/22 – réception de 2 offres

Réunion pour ouverture des plis :

Choix de la Maîtrise d'œuvre

Le 1^{er} Rdv sur site Alphabet et la 2^{ème} Granier ne s'est pas déplacer – une notation a été faite en fonction de plusieurs critères, prise de contact avec plusieurs communes, pour avoir leur avis, même retour pour les deux architectes.

Voir tableau d'évaluation (Greg)

Proposition de sélection l'entreprise ALPHABET

Approbation à l'unanimité

Subvention Département « Plus en avant »

Montant minimum des travaux 150 000 € HT – 30 000 €

Approbation à l'unanimité

Subvention Région « Nos Communes d'Abord »

Complément jusqu'à 70% soit 54 000 €

Approbation à l'unanimité

Rappel : demande faite auprès de COTELUB 25 000€ -> reste à notre charge 47 000 € (sur la partie travaux)

Rencontre d'un couple, un pâtissier et son épouse (à la vente). Il serait bien de trouver le boulanger avant le début des travaux pour pouvoir travailler en équipe et profiter de son expertise.

2. Personnel

- Centre De Gestion : convention de partenariat RIFSEEP
Convention d'un 1 an, le tarif reste identique, surveille que les petites collectivités respectent les règles et les lois. 400 €/an
Approbation à l'unanimité
- Nouveaux horaires : informations
Nouveaux horaires de la Maire et de la Poste : Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 & 14h-17h45
fermeture le mercredi après-midi – point à faire en décembre
Certains conseillers municipaux ont émis des réticences sur la fermeture de la mairie/poste le samedi.
Plusieurs conseillers regrettent que cela ne dépende pas d'une délibération prise en conseil municipal.

3. Urbanisme

- Dossier Mas St Jean, autorisation donnée au maire pour ester en justice :

Vu la requête déposée par la SCEA du MAS SAINT JEAN devant le Tribunal Administratif de NIMES 1ère Chambre sous le N° 2102496 aux fins de contester le refus opposé par la Commune au raccordement électrique,

Vu la délibération du 13 décembre 2021, le Conseil Municipal de la Commune de CABRIERES d'AIGUES donnant pouvoir au 1^{er} adjoint d'ester en justice dans le présent dossier, en raison des graves problèmes de santé qui ont affecté Madame le Maire, empêchée dans l'exercice de ses missions.

Vu le mémoire en réplique de la SCEA du Mas ST JEAN indique que seul le maire peut être habilité à ester en justice,

Vu l'article L2132-1 du CGCT

Afin de lever tout problème procédural, il est préférable de soumettre de nouveau au conseil municipal l'autorisation donnée au maire pour ester en justice ainsi que la désignation de son avocat.

Pièces visées : requête introductive d'instance + mémoire en réplique.

Mas St Jean : autorisation donnée au maire pour ester en justice et autoriser l'avocate à nous représenter.

Approbation à l'unanimité

4. Finances

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023.
Obligation pour l'ensemble des collectivités de passer de la M14 à la M57 en nomenclature abrégée

Approbation à l'unanimité

5. Travaux/Voirie

- Chemins de la Sereine et des Figuières
Eiffage bicouche 73 890 € HT
Colas bicouche 70 271,90 € HT
Colas enrobé à froid Sereine et bicouche aux Figuières 84 897,89 € HT (besoin d'une décision modification de 2 000€ car 100 000 TTC au budget)
Vote 1 abstention– 13 pour
- Décision modificative prendre sur le budget de l'aire de jeux 2000€
Approbation à l'unanimité
- Travaux du Pas de la Graine début le 29/08/2022
- Travaux de l'école terminés

6. Commissions municipales.

Associations

- Bilan fête votive : il a manqué du monde pour faire les soirées
- Soirée des assos

Sécurité

- Sécu : 20 et 21 septembre visite de Veritas

Jeunesse

- CMJ : réunion le 31/08/2022 – Olympiades le dimanche 18 septembre au stade de foot.

7. Questions diverses

- Améliorer la gestion de l'accès au massif durant l'été et faire remonter notre mécontentement auprès de la préfecture.
- Prochain conseil le lundi 10 octobre 19h.

